

**Commune de Brax**

**DOSSIER D’INSCRIPTION**

**CHANTIER JEUNES 11\*-14 ans**

**25/04/2022 au 29/04/2022**

\* *Les enfants qui auront 11 ans dans l’année civile 2022 peuvent s’inscrire et participer.*

Fiche de renseignement

Certificat d’inscription

Fiche sanitaire de liaison

Convention signée

Photocopie carte d’identité ou passeport

Photocopie attestation vitale

Attestation d’assurance en responsabilité civile

Lettre de motivation à fournir au dossier

**Dossier d’inscription à déposer en Mairie ou à envoyer par mail à l’adresse enfance@brax47.fr avant le 08/04/2022.**

**(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)**

**CADRE RESERVE A L’ADMINISTRATION**

Dossier reçu complet le : .......... / ........... / .............. à ......... h.............

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**LE JEUNE**

NOM, Prénom : .............................................................................................................................................................

Date de naissance : ......... / ............. / ............... Régime alimentaire :

Adresse : ....................................................................................................................................................

....................................................................................................................................................

Coordonnées : Tél : .......................................................

Mail : .....................@...........................

Etablissement scolaire : .................................................................................................. Classe fréquentée 2021/2022 : ..............................

J’ai déjà fait un chantier :  Non /  Oui, en (mois et année) : .......................................................................

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**LES RESPONSABLES LEGAUX**

NOM du responsable légal (1) : ..................................... Prénom : .......................

N° portable : .....................................................................................

Mail : ……………………………………….

NOM du responsable légal (2) : ..................................... Prénom : .......................

N° portable : .....................................................................................

Mail : ………………………………….

Autres personnes à contacter en cas de besoin :

NOM : ............................................ Prénom : ........................

N° portable : .....................................................................................

NOM : ............................................................................. Prénom : .......................

N° portable : .....................................................................................

Signature du responsable légale (1) Signature du responsable légale (2) :

**CERTIFICAT D’INSCRIPTION**

Je soussigné(e), ................................................................................................... atteste avoir pris connaissance de la convention, certifie vouloir participer au chantier jeune communal du 25 au 29 avril 2022.

Si, après validation de mon dossier, ma participation au chantier jeune communal venait à être compromise, je m’engage à prévenir au plus tôt la Mairie et suis informé(e) qu’il sera impossible de céder ma place à une autre personne le jour du chantier.

 En cochant cette case, je consens à ce que la Mairie enregistre et traite dans ses fichiers l’ensemble des données me concernant, conformément à l’article 8 de la convention.

Je suis disponible pour le chantier jeune de 5 jours consécutifs pour la période du :

* 25 avril au 29 avril 2022

A …………………… A ……………

Le …………………. Le …………….

Signature des parents Signature du jeune

**Convention Chantier Jeune Octobre 2021**

Entre d’une part,

**La Commune de BRAX**

Située, 2 rue du Levant 47310 BRAX,

Représentée par son Maire, Monsieur Joël PONSOLLE

Et d’autre part,

(NOM Prénom du jeune) ............................................................................................................................

Représenté par son responsable légal (NOM Prénom) : ..........................................................................

Résidant : ..........................................................................................................................

CONTEXTE ET OBJECTIFS DES CHANTIERS EDUCATIFS :

Le chantier jeunes communal constitue l’un des outils développés par la commune pour permettre aux jeunes de :

 participer à un projet de réhabilitation ou de valorisation de l’espace public communal,

 partager un objectif commun d’intérêt général,

 échanger avec ses pairs

ARTICLE 1 : Objet de la mission

La commune convient d’organiser un chantier visant à mobiliser les jeunes Braxois(es) pour participer à la vie de la commune sous forme de travaux, aménagement d’espaces paysagés

ARTICLE 2 : Période et horaires de réalisation

La commune réalisera un chantier du 25 au 29 avril 2022.

Le volume de travail hebdomadaire est fixé à 15 heures.

Les horaires de travail sont de 9h à 12h00

Les activités ludiques sont prévues de 14h à 17 h

ARTICLE 3 : Éligibilité des jeunes

Le chantier jeunes communal s’adresse à douze jeunes maximum résidant sur la commune de Brax âgés entre 11 (ou ayant 11 ans dans l’année 2022) et 14 ans.

ARTICLE 4 : Modalités financières

Les charges afférentes à la mise en œuvre de ce chantier jeunes communal sont prises en charge par la commune.

ARTICLE 5 – Engagements des parties à la convention

La commune s’engage à :

 Fournir le matériel nécessaire à la réalisation des chantiers

 Fournir un repas le midi

 Encadrer le jeune

 Rétribuer en contrepartie, un montant de 75 € pour cinq jours de présence en carte cadeau

Le jeune s’engage à :

 Arriver et repartir du lieu de rendez-vous fixé pour le chantier par leurs propres moyens,

 Porter les équipements de protection individuelle et prévoir des vêtements adaptés au travail demandé

 Utiliser les outils et le matériel mis à disposition conformément aux directives

 Respecter le protocole sanitaire en vigueur (port du masque, gestes barrières, passe vaccinal pour les plus de 12 ans)

ARTICLE 6 – Suivi du chantier

Le respect des horaires fait l’objet d’un suivi rigoureux par l’encadrant du chantier. Le respect vis-à-vis des autres jeunes et de l’encadrement ainsi que le sérieux dans le travail sont évalués quotidiennement.

Par conséquent, il est demandé :

 d’être à l’heure sur le lieu du chantier,

 de respecter les directives des responsables,

 d’utiliser les matériels et les outils selon les instructions de l’encadrement,

 d’accepter de travailler en équipe (sans distinction de sexe, d’origine),

 d’avoir une attitude sérieuse et responsable permettant de réaliser les objectifs quotidiens.

Les comportements irrespectueux, insolents ou perturbateurs, que ce soit en actes ou en paroles, seront pris en compte et donneront lieu à des sanctions proportionnelles pouvant aller jusqu’à l’exclusion du chantier décidée par la commune.

ARTICLE 7 – Fiche sanitaire

Le jeune devra impérativement joindre au dossier la fiche sanitaire dument complétée et être à jour de tous leurs vaccins.

ARTICLE 8 – Droits informatique et liberté

Objet du traitement de données

Finalité : le traitement a pour objet la gestion et l’organisation des chantiers jeunes communaux.

Base légale

Ce traitement de données repose sur le recueil du consentement des participants au chantier jeunes communal.

Données traitées

Catégories de données collectées : identité, coordonnées (téléphone et adresse mail), situation scolaire, tailles, vaccinations, traitements médicaux, difficultés de santé et restrictions alimentaires des participants aux chantiers jeunes communaux, identité et coordonnées de la personne désignée par les participants comme étant la personne à contacter en cas d’urgence, identité et coordonnées des parents des participants.

ARTICLE 9 – Responsabilité et assurance

Sauf en cas de faute inexcusable reconnue de la commune, cette dernière ne pourra être tenue responsable pour tout dommage corporel ou matériel subi par le jeune qui interviendrait dans le cadre du chantier et notamment en cas d’accident survenu par l’imprudence ou l’irrespect des consignes de sécurité.

Le jeune doit disposer d’une assurance de responsabilité civile, le garantissant pour tout accident ou autre évènement susceptible d’engager sa responsabilité qui pourrait intervenir dans le cadre de sa participation au chantier. L’attestation sera impérativement jointe au dossier.

A BRAX A ....................................................

Le ....................................................

Le ...................................................

Mr le Maire, Nom Prénom du jeune

Joël PONSOLLE

Signature

A .......................................................

Le ....................................................

Nom Prénom du représentant légal

Signature

